Accessibilité et Héritage des Paralympiques en Île-de-France

Transports et sports:

Il a été annoncé que d'importantes avancées ont été réalisées pour améliorer l'accessibilité des transports en Île-de-France :

- Bus et Tramways: Il a été promis que 100 % des lignes de bus parisiennes, des rames et stations de tramway seraient désormais accessibles aux usagers en fauteuil roulant (UFR).
- RER: Il a été déclaré que 100 % des gares de RER seraient accessibles aux UFR avec une réservation d'assistance. De plus, il a été affirmé que 140 gares du réseau Transilien, dont les 9 gares desservant les sites de compétition, seraient rendues accessibles.
- Métro: Il a été annoncé que 24 stations du réseau métro seraient rendues accessibles aux UFR entre 2017 et 2024.

PATRICE VERGRIETE, Ministre délégué chargé des Transports

Les Jeux sont un héritage concret au service des usagers et des territoires. La priorité donnée aux transports en commun ainsi qu'aux mobilités actives constitue un héritage pour des mobilités plus durables que ce soit par les nouvelles infrastructures de transport en commun, la création de pistes cyclables, ou le verdissement des flottes de bateaux sur la Seine. Les Jeux permettront également de gagner en accessibilité pour nos transports. Notre objectif a été de faire de cet événement un accélérateur de changements concrets pour les personnes en situation de handicap.

Il a été affirmé que l'expérience des spectateurs en situation de handicap a été fortement prise en compte :

- Il a été déclaré que les solutions de transports accessibles seraient multipliées.
- Il a été promis que les cheminements jusqu'aux sites seraient adaptés.

Il a été affirmé que les Jeux Paralympiques laisseraient un héritage significatif en matière de reconnaissance et de prise en compte des situations de handicap :

- Équipements en Gare : Il a été promis d'accroître la disponibilité des équipements en gare, notamment des ascenseurs.
- Parasports : Il a été annoncé que la visibilité des parasports serait accrue pour encourager davantage de pratique.
- Pratique Sportive Partagée : Il a été déclaré que l'accès à une pratique sportive partagée serait simplifié.

• Équipements Sportifs : Il a été affirmé que les équipements sportifs seraient mis en accessibilité.



MARIE-AMÉLIE LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

Les Jeux sont un véritable accélérateur en matière d'accès au sport pour toutes et tous, et en particulier pour les personnes en situation de handicap. Pour les parasports, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 auront constitué un jalon historique. Désormais, nous sommes en mesure de montrer les progrès accomplis, comme le montre le baromètre INJEP. Au mois de juin 2024, 1500 clubs sportifs bénéficiaient déjà du programme Club inclusif, soutenu fortement par l'État et Paris 2024. L'objectif de 3000 clubs sera atteint pendant la saison sportive 2024-2025. Le CPSF poursuivra ce programme au-delà de l'horizon 2024, pour former toujours plus de clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Sources:

- https://handicap.gouv.fr/paris-2024-letat-se-mobilise-en-faveur-de-laccessibilite-et-du-parasport
- https://www.amf.asso.fr/documents-jeux-olympiques-paralympiques-quel-heritage-pour-les-collectivites-apres-les-festivites-/42166
- https://www.sports.gouv.fr/des-jeux-responsables-et-utiles-pour-un-heritage-durable-2604
- https://olympics.com/fr/paris-2024/spectateurs/infos-pratiques-accessibilite